

# LES VACCINS

## NOUS AURAIT-ON ENCORE MENTI ?

**Le rapport établi par le Sénat en juin 2007 est édifiant à plus d'un titre** (voir [www.senat.fr](http://www.senat.fr) - consulter les rapports de l'année 2007 concernant la santé).

L'un de ceux-ci reconnaît notamment de manière officielle que :

- 1 - La formation des médecins en matière de vaccins est quasi inexistante.**
- 2 - De nombreux médecins sont plus que "réticents" lorsqu'il s'agit de vacciner.**
- 3 - Les risques concernant une "épidémie" d'hépatite B ont été volontairement surévalués, de manière excessive, afin de justifier une campagne de vaccination massive.**

En dépit de ce constat assez accablant, qui semble n'avoir fait l'objet d'aucun démenti, et de séquelles importantes indiscutables, les promoteurs du vaccin contre l'hépatite B (notamment) continuent à nuire en toute tranquillité.

## QUESTIONS

- 1 - Existe-t-il un dispositif sérieux qui s'occupe de l'identification, de la prise en compte et du traitement des effets secondaires des vaccins ?**
- 2 - Certains médecins sont convaincus que Pasteur a menti ; auraient-ils raison ?**
- 3 - S'il n'y a rien à cacher, pourquoi ne pas reprendre au grand jour les expériences de Pasteur ?**
- 4 - A-t-on la garantie absolue et définitive que l'injection de l'aluminium, du mercure et du formol contenus dans les vaccins ne présente aucune nocivité ?**
- 5 - Ne serait-il pas plus judicieux d'élaborer des tests qui permettent de diagnostiquer rapidement les maladies et de mettre au point des traitements appropriés ?**

### Bibliographie

- Ancelet Éric - Pour en finir avec Pasteur - Collection Résurgence - Éd. Marco Pietter - 1998.  
Georget Michel - Vaccinations : les Vérités indésirables - Éd. Dangles - 2000.  
Silvie Simon - Les 10 plus gros mensonges sur les vaccins - Éd. Dangles - 2005.

## QUELQUES "DÉTAILS" CONCERNANT LE VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B

# HISTOIRE D'UN SCANDALE

UN DOCUMENTAIRE DE FRANCE CULTURE REVIENT SUR LA VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B

**M**ieux vaut se préparer à télécharger ce documentaire à partir du site Internet de France Culture, si vous ne pouvez le suivre en direct, jeudi 19 mars entre 16 et 17 heures : il va à l'encontre de tant de silences, de mensonges et de censures qu'il risque de ne pas être rediffusé de sitôt ! Alors qu'une nouvelle campagne de vaccination contre l'hépatite B vient d'être lancée, parents de nourrissons et d'adolescents – que cette campagne vise en priorité – auraient tout intérêt à écouter ce documentaire d'Inès Léraud et Rafik Zénine, très fouillé et documenté, avant de vacciner leurs petits contre cette hépatite... qui s'avère le plus souvent bénigne et dont on a 95 % de chances de guérir spontanément...

### EN FILIGRANE, UN LOBBYING REDOUTABLEMENT EFFICACE

L'auditeur d'*Histoire du premier vaccin fabriqué par génie génétique* : le vaccin contre l'hépatite B sera en tout cas ébahi par les fondements économico-politiques de l'histoire de la campagne qui amena 25 millions de Français à se faire vacciner dans les années 1990. Le plus passionnant s'égrène en filigrane tout au long du documentaire, à savoir la façon dont les lobbies de l'industrie pharmaceutique auront œuvré pour que le ministère de la santé français, en 1994, lance la plus grande campagne de vaccination contre l'hépatite B qu'ait connue l'Europe – avec une rentabilité financière de 98 % ! Leurs armes : la « sensibilisation » des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dès les années 1980, le phagocytage des organismes de sécurité sanitaire français ou encore la censure des articles de spécialistes alertant sur les premières conséquences constatées du mode de vaccination français (scléroses en plaques et maladies neurologiques mal définies, d'allure auto-immune). Tout cela avant que ces lobbies parviennent jusqu'à la Cour de cassation, en 2000, pour convaincre les juges, sous l'impulsion de l'académie de médecine, de l'importance de ne pas indemniser les victimes du vaccin au nom du principe de précaution : indemniser induirait la défiance de la population à l'égard du vaccin...

Et pourtant ! Le Conseil d'Etat, lui, a consenti 120 indemnisations aux victimes de vaccinations imposées à titre d'obligation professionnelle. Quant aux deux laboratoires pharmaceutiques fabricants du vaccin, ils ont été mis en examen, le 31 janvier 2008, pour « tromperie aggravée »



Affiche appelant à se faire vacciner contre l'hépatite B (septembre 1994). AFP

sur un produit utilisé de telle manière qu'il en était devenu « dangereux pour la santé de l'homme ». Et pour « homicide involontaire », dans le cas du fabricant français... ■

MARTINE DELAHAYE

« Histoire du premier vaccin fabriqué par génie génétique : le vaccin contre l'hépatite B », jeudi 19 mars à 16 heures. franceculture.com, émission « Sur les docks ».